

CARACTÉRISATION DE LA NOTION D'*ERREUR LEXICALE* ET DESCRIPTION DES PROBLÈMES LEXICAUX D'ÉTUDIANTS UNIVERSITAIRES

Résumé : Les recherches s'intéressant à la maîtrise du français écrit des étudiants universitaires révèlent peu d'informations sur leurs problèmes lexicaux. Peut-on définir l'erreur lexicale ? Quelles sont les erreurs fréquentes des étudiants ? La présente recherche propose une caractérisation de l'erreur lexicale basée sur des concepts issus de la linguistique et présente une typologie des erreurs des étudiants.

Mots-clés : erreur lexicale, typologie des problèmes lexicaux, étudiants universitaires, lexicologie explicative et combinatoire, linguistique appliquée.

1. Problématique

Les recherches s'intéressant à la maîtrise du français écrit chez les étudiants universitaires ont démontré que les problèmes lexicaux sont présents dans leurs rédactions (Lefrançois, Laurier, Lazure et Claing, 2005; Roy, Lafontaine et Legros, 1995). Par contre, ces travaux portant principalement sur l'orthographe grammaticale, aucun portrait détaillé des problèmes lexicaux n'a été dressé. Pourtant, leur description constitue la première étape vers des interventions didactiques visant à les corriger.

Par ailleurs, nous constatons l'absence de consensus entourant la notion d'*erreur lexicale*. En effet, les problèmes regroupés sous cette appellation varient beaucoup, certaines conceptions de l'erreur se limitant au sens, alors que d'autres, plus larges, considèrent notamment certains problèmes syntaxiques. Lépine (1995) et Denance (1999) ont d'ailleurs mentionné le flou autour de l'erreur lexicale et la frontière poreuse entre syntaxe et vocabulaire.

La présente recherche vise deux objectifs :

- 1) À partir de concepts issus de la linguistique, proposer une grille d'analyse claire et complète des erreurs lexicales.
- 2) Décrire, à l'aide de cette grille, les problèmes lexicaux relevés dans un corpus de textes d'étudiants universitaires.

2. Caractérisation de l'erreur lexicale

Pour établir les différents types d'erreurs de notre grille d'analyse, nous nous sommes appuyé sur la Lexicologie Explicative et Combinatoire (LEC) (Mel'čuk, Clas et Polguère, 1995), branche lexicologique de la Théorie Sens-Texte (Mel'čuk, 1997). Cette approche propose de décrire les lexies selon trois axes : la forme, le sens et les propriétés de combinatoire, qui sont « les contraintes propres à un signe qui limitent sa capacité à se combiner avec d'autres signes linguistiques » (Polguère, 2003). En considérant ce troisième axe de description, souvent présenté de façon lacunaire dans les dictionnaires, la LEC dresse une liste exhaustive des informations liées à la connaissance d'une lexie. Comme une erreur lexicale résulte de la transgression d'une propriété d'une unité lexicale, cette « liste exhaustive » nous a permis de décrire les types possibles d'erreurs lexicales. Notre grille d'analyse des problèmes lexicaux se divise donc en trois volets.

La forme : Les problèmes d'orthographe lexicale étant certainement les mieux connus, nous nous sommes peu intéressé à la catégorisation de ces erreurs.

Le sens : En nous inspirant de la méthode de définition de la LEC, nous avons distingué différentes erreurs de sens selon la composante sémantique transgressée (composante centrale ou périphérique, caractérisation sémantique du sujet ou des compléments, pléonasmie).

Les propriétés de combinatoire : Les informations que l'on doit connaître pour bien utiliser une unité lexicale sont variées. Parmi les problèmes liés aux propriétés de combinatoire, nous retrouvons, entre autres, les cas de non-respect du régime, du genre nominal ou de l'invariabilité, l'emploi d'un mauvais auxiliaire, le non-respect du

caractère figé d'une locution, etc. La connaissance d'une lexie implique aussi celle des collocations qu'elle contrôle et des liens qu'elle entretient avec les autres lexies. Les erreurs de collocations et de connexion lexicale figurent donc également dans la grille. Cette typologie contient enfin les erreurs attribuables au contexte (*registre de langue inapproprié et dialectalisme*) ainsi que les problèmes de répétition et de précision du vocabulaire.

3. Méthodologie

À l'aide de notre grille d'analyse, nous avons examiné un corpus de 103 textes produits par des étudiants francophones dans le cadre d'un cours universitaire, pour la rédaction desquels le recours au dictionnaire était permis. L'ensemble des problèmes lexicaux relevés dans le corpus ont été étiquetés et une partie ont fait l'objet d'un contre-codage. Notre grille d'analyse a permis de diagnostiquer 99,7 % des problèmes rencontrés.

4. Résultats

Il ressort de notre analyse que près du tiers des problèmes lexicaux (30,4 %) sont relatifs à une transgression des propriétés de combinatoire, une dimension de la maîtrise lexicale très peu abordée dans l'enseignement. Les autres types majeurs de problèmes lexicaux sont les problèmes de sens (24,2 %), les erreurs d'orthographe lexicale (21 %) et l'utilisation d'unités lexicales appartenant à la langue familière (9 %). Nous constatons que la grande majorité de ces problèmes auraient pu être évités par la consultation de dictionnaires.

Cette recherche nous a permis de proposer une définition précise de l'erreur lexicale reposant sur des concepts linguistiques et, de ce fait, de démontrer la variété de problèmes qu'elle englobe. Cette étude révèle aussi la présence de nombreux problèmes lexicaux dans les textes d'étudiants universitaires, ce qui laisse supposer que ces lacunes existent déjà à l'école primaire et secondaire. Elle met donc en lumière la nécessité de consacrer davantage d'efforts à l'enseignement du lexique, qui constitue le véhicule des idées.

Bibliographie

- DENANCE, MICHEL. (1999). « L'évaluation des fautes de vocabulaire à l'évaluation de l'épreuve uniforme ». *Correspondance* (vol. 4, n° 4), pp.11-12.
- LEFRANÇOIS, PASCALE, LAURIER, MICHEL, LAZURE, ROGER. & CLAING, ROBERT. (2005). *Évaluation de l'efficacité des mesures visant l'amélioration du français écrit du primaire à l'université (tiré à part pour le secondaire)*. Montréal: Université de Montréal, Collège Ahuntsic.
- LÉPINE, FRANÇOIS. (1995). « Bilan des tests de français à l'admission aux universités québécoises (1987-1994) ». *Revue des sciences de l'éducation* (vol. 21, n° 1), pp.17-36.

- MEL'ČUK, IGOR, CLAS, ANDRÉ & POLGUÈRE, ALAIN. (1995). *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*. Louvain-la-Neuve: Duculot, Coll. Universités francophones.
- POLGUÈRE, A. (2003). *Lexicologie et sémantique lexicale : notions fondamentales*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal, Coll. Paramètres.
- ROY, GÉRARD.-RAYMOND, LAFONTAINE, LOUISE & LEGROS, CATHERINE. (1995). *Le Savoir grammatical après treize ans de formation*. Sherbrooke: Éditions du CRP.